



Divergence de gestion d'entreprise

Par Karinnetedu32

Bonjour,

nous sommes 2 co-gérantes d'une SARL. Depuis le début, les décisions ne sont pas prises en commun. J'ai donc décidé de partir en transformant la SARL en EURL fin février : cela a été pire. La formalité vient d'être rejetée, je dois recommencer.

La co-gérante a voulu liquider l'EURL 3 semaines après. Mais l'annonce parue au journal ne correspond pas aux changements effectués précédemment pour l'EURL.

Elle me demande de lui rembourser les frais engendrés pour les formalités.

Elle m'apprend qu'elle a clôturé le compte professionnel car elle croit que la SARL n'existe plus.

Elle facture au nom de la SARL avec le Siret de sa micro-entreprise, déjà créée il y a quelques années. Les activités sont différentes.

En bref, j'ai peur que cela me retombe dessus.

Sauriez-vous m'apporter des conseils ?

Merci